



Équité

Mémoire d'Équiterre

Le gaz de schiste ne fait pas partie de la solution

Présenté dans le cadre de l'enquête et audience publique sur "Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent"

révisé le 4 juin 2014

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	3
Présentation d'Équiterre.....	3
1. ETAT DES LIEUX : GAZ DE SCHISTE QUEBECOIS : POTENTIEL OU MYTHE?	5
2. BILAN ENERGETIQUE QUEBECOIS : PART DU GAZ NATUREL ET SON EVOLUTION POTENTIELLE	6
3. LE GAZ NATUREL COMME ENERGIE DE TRANSITION?	6
4. LE PACC : COMMENT ATTEINDRE SES OBJECTIFS?	7
5. LES EFFETS SUR L'OCCUPATION DU TERRITOIRE : MENACE SUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE	8
6. L'URGENCE D'AGIR : UN PROJET DE LOI-CADRE SUR LES HYDROCARBURES	9
7. RECOMMANDATIONS	9

AVANT-PROPOS

Présentation d'Équiterre

Équiterre s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires. Par son action, Équiterre veut porter l'attention sur les aspects fondamentaux de la vie. Manger, se transporter, habiter, jardiner et consommer : des besoins vitaux, mais aussi des moyens à la portée de chacun pour agir de façon responsable et changer le monde un geste à la fois. Équiterre propose des solutions concrètes par ses projets d'accompagnement, de sensibilisation et de recherche, afin de protéger la santé et l'environnement, de favoriser l'équité et la solidarité entre les citoyens et les peuples. L'organisation intervient également sur la scène publique et auprès des décideurs pour que les lois, règlements, politiques ou pratiques favorisent une société juste et durable.

Équiterre vise à influencer les citoyens, les organisations et les gouvernements à prendre des décisions qui mèneront à une société plus responsable, équitable et durable. Équiterre agit tant au niveau des politiques publiques, de l'éducation et de la sensibilisation que du travail de terrain. Ainsi, Équiterre s'implique par le développement d'outils de sensibilisation, contribue à la réflexion sur les enjeux d'énergie et de climat par la production de rapports, et prend position sur des enjeux de politiques publiques avec deux objectifs : réduire les gaz à effet de serre et réduire l'utilisation et le risque lié aux pesticides de synthèse.

Très préoccupé par le phénomène des changements climatiques, Équiterre a développé au cours des années une expertise enviable en matière de politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il a rapidement identifié les choix de modes de transport et les pratiques d'aménagement du territoire comme les causes principales d'émissions de GES au Québec et a fait de la réduction de la consommation de pétrole une des solutions privilégiées permettant leur réduction. Steven Guilbeault, directeur principal d'Équiterre, a notamment assuré la présidence du comité sur les énergies renouvelables émergentes au ministère des Ressources naturelles (2009-2010) et a été membre du comité consultatif sur l'élaboration du PACC 2 (2010-2012).

Depuis 2009, Équiterre a publié une série de rapports sur la dépendance aux énergies fossiles. Toujours avec la perspective de présenter des recommandations concrètes et innovantes sur les politiques publiques, *Libérer le Québec du pétrole d'ici 2030* a lancé la série, suivi de *Changer de direction* en 2010 portant sur l'aménagement et le transport des personnes. En 2013, un rapport sur la dépendance aux énergies fossiles en agriculture a vu le jour. Le transport des marchandises et l'élimination du mazout sont les prochains chantiers.

C'est pourquoi Équiterre s'intéresse aux questions de transports collectifs et actifs depuis une vingtaine d'années, notamment à travers la promotion du concept de cocktail transport dans le cadre de grandes

campagnes de sensibilisation citoyenne telle «Je m'active dans mon quartier¹». Équiterre œuvre également depuis quelques années, en partenariat avec d'autres organisations, telles *Vivre en Ville* et la Fondation David Suzuki, à la promotion de politiques publiques favorisant le développement accéléré des transports collectifs et à de meilleures pratiques d'aménagement du territoire. Équiterre fait la promotion de l'énergie éolienne depuis 2003, et la campagne contre les sables bitumineux bat son plein depuis 2008.

Au cours des cinq dernières années, Équiterre a mis au jeu, seul ou en partenariat, plusieurs documents portant sur les politiques publiques à mettre en place afin de viser l'adoption de meilleures pratiques en matière d'énergie². Nous en suggérons la lecture, que nous jugeons pertinente au présent exercice de consultation.

Équiterre est également un membre actif de *TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec*³, ainsi que de *SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec*⁴. Ces deux regroupements cherchent également à bonifier les politiques publiques québécoises en faveur d'un virage vers la réduction de la consommation d'énergie et de pétrole, le déploiement accéléré des transports collectifs et la transformation durable et efficiente de l'économie québécoise.

Équiterre participe aux conférences des Nations Unies sur le climat depuis plus d'une décennie, lors desquelles l'organisation joue un rôle d'analyste et fait pression sur les différentes parties prenantes afin de faire avancer au mieux les négociations internationales sur le climat. Équiterre a, en outre, joué un rôle d'expert-conseil pour la délégation québécoise lors d'une négociation.

Équiterre possède une solide expérience dans les processus d'évaluation environnementale. L'organisation a par ailleurs milité contre la centrale du Suroît en 2004⁵ et s'est prononcé pour la fermeture de Gentilly-2 (Gentilly-1 ne fonctionne plus depuis 1980). Équiterre a déposé plusieurs mémoires sur des projets éoliens au Québec depuis cinq ans. Finalement, ajoutons que le groupe a participé aux audiences du BAPE sur la construction d'une usine d'engrais azotés à Bécancour en 2013.

Depuis 2008, Équiterre suit les projets de pipelines au Québec. Travaillant en coalition avec des groupes de partout en Amérique du Nord, Équiterre informe et mobilise les citoyens autour des enjeux de changements climatiques et de sécurité des pipelines au Québec.

¹ www.equiterre.org/solution/je-mactive-dans-mon-quartier

² www.equiterre.org/choix-de-societe

³ www.transitquebec.org

⁴ www.allianceswitch.ca

⁵ www.carold.ca/publications/BLGD/CaseStudies/8_Equiterre_Sidney_Ribaux_fr.pdf p.120, www.votons.org/imprimer.php3?id_article=19 <http://www.ledevoir.com/non-classe/46373/un-enorme-non-a-la-centrale-du-suroit>

Position d'Équiterre

L'apparition récente de techniques plus performantes pour extraire le gaz des formations de schistes a amené l'industrie pétrolière et gazière ainsi que le gouvernement québécois à proposer le développement de cette industrie au Québec. Par ailleurs, tel qu'expliqué plus loin, le développement de cette industrie risque fort de compromettre l'atteinte des objectifs du gouvernement dans le dossier des changements climatiques.

Dès novembre 2010, Équiterre a présenté sa position devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la question des gaz de schiste. L'organisme a recommandé un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi en ce sens à la fin 2013.

La Commission des transports et de l'environnement ayant reçu le mandat de tenir des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi n° 37, *Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste*, Équiterre n'a pas pu répondre à l'invitation de la Commission et se prononcer sur cette question, en raison du déclenchement des élections au Québec le 5 mars 2014, par le Parti Québécois.

Équiterre va plus loin aujourd'hui et recommande l'interdiction de toute exploration ou exploitation de gaz ou de pétrole non-conventionnel sur l'ensemble du territoire québécois.

1. ETAT DES LIEUX : GAZ DE SCHISTE QUEBECOIS : POTENTIEL OU MYTHE?

Avec le développement rapide de l'industrie du gaz de schiste aux États-Unis, il est devenu intéressant pour les entreprises de cette industrie de sonder toutes les zones affichant un potentiel de développement. C'est ainsi que la Vallée du St-Laurent fut l'objet de forages exploratoires au début des années 2000.

Mais de quel potentiel parlons-nous? Le Québec dispose-t-il vraiment de réserves intéressantes de gaz naturel de schiste? Le marché, qu'il soit nord-américain ou global, est-il propice à un tel empressement vers l'ajout d'une nouvelle source d'énergie à base d'énergie fossile? Le Québec est-il prêt du point de vue réglementaire? Où en est l'acceptabilité sociale? La rentabilité serait-elle au rendez-vous autant pour les entreprises que pour la société québécoise?

Cet état de fait doit-il conduire nécessairement au développement de cette filière chez-nous? Équiterre en doute. Tout d'abord, les réserves du sous-sol de la Vallée du St-Laurent n'ont pas encore été prouvées. Les forages exploratoires n'ont apporté aucune réponse concluante quant au potentiel. Par ailleurs, la zone priorisée par l'industrie recouvre pour l'essentiel un couloir agricole de grande valeur.

De plus, plusieurs grandes institutions internationales telles la Banque Mondiale⁶ ou encore l'Agence internationale de l'énergie⁷ proposent de réduire les investissements dans les hydrocarbures afin d'atteindre les objectifs de protection du climat. Dans ce contexte, est-il prudent d'investir dans de nouvelles infrastructures de production d'hydrocarbures, ou plutôt de faire avec celles que nous avons déjà pour les remplacer progressivement par des formes d'énergies renouvelables?

2. BILAN ENERGETIQUE QUEBECOIS : PART DU GAZ NATUREL ET SON EVOLUTION POTENTIELLE

Le Québec est un joueur mineur sur le marché nord-américain. Dans les faits, la consommation annuelle en gaz naturel du Québec (environ 200 Bcf)⁸ ne représenterait que l'équivalent d'une journée de production en Alberta.

La part du gaz naturel dans le bilan énergétique québécois n'a pas beaucoup évolué depuis presque vingt ans et rien ne laisse présager un changement de cet état de fait. Vu la situation économique actuelle, la croissance de la demande, du moins à court terme, ne devrait être que marginale.

Les bas prix actuels et prévus à moyen terme pour le gaz naturel font en sorte que la rentabilité de l'exploitation éventuelle de gaz de schiste dans la Vallée du St-Laurent n'est pas au rendez-vous. Il n'y a pas d'urgence économique de procéder avec des forages, un moratoire *de facto* étant en quelque sorte en place. Si on ajoute les prix très bas de l'électricité au Québec, il y a peu de place pour une mutation entre les diverses sources d'énergie dans le secteur commercial et industriel (ex. passer du mazout au gaz naturel), du moins à court terme.

3. LE GAZ NATUREL COMME ENERGIE DE TRANSITION?

On a souvent avancé que le gaz naturel pourrait servir de combustible de transition entre le pétrole et les énergies de l'avenir, tel l'hydrogène, le solaire ou l'éolien, selon les secteurs. Cela est peut-être plus vrai aux États-Unis où le charbon occupe encore une place importante du bilan énergétique global. La fermeture de centrales thermiques au charbon s'accélère chez nos voisins du Sud, mais dans le cas du Québec, c'est uniquement le pétrole qui serait sujet à substitution par du gaz naturel. Comme la plus grande part de la consommation de pétrole vient du secteur des transports, on comprend vite que le potentiel de remplacement y est très limité. Outre le camionnage lourd, le transport en commun et individuel serait mieux servi par une électrification, d'autant plus que l'électricité québécoise est de source hydraulique.

⁶ <http://www.worldbank.org/en/topic/climatechange/publication/turn-down-the-heat-climate-extremes-regional-impacts-resilience>

⁷ http://www.iea.org/media/translations/weo/Redrawing_Energy_Climate_Map_French_WEB.pdf

⁸ 1 Bcf : billion cubic feet : soit un milliard de pieds cubes.

Du côté environnemental, il est évident qu'une substitution vers l'hydroélectricité ou la biomasse forestière, sans passer d'abord par le gaz naturel, fait partie de la transition écologique. De cette manière, le recours aux énergies fossiles est réduit.

4. LE PACC : COMMENT ATTEINDRE SES OBJECTIFS?

Le Québec avait un inventaire global de 78,3 millions de tonnes équivalent CO₂ à la fin de 2012⁹. Ce bilan correspond à une baisse de 6,7 % par rapport aux niveaux de 1990. La société québécoise a donc réussi son objectif de 6 % sous les niveaux de 1990 en 2012. Dans le Plan d'action sur les changements climatiques (PACC) de 2012, le gouvernement s'engage à réduire de 20 % d'ici 2020 ses émissions par rapport à 1990 et bien qu'un plan d'action ait été présenté en 2012, ce plan ne permet pas encore de comprendre comment la cible de 20 % pourra être atteinte.

Dans la perspective de l'ouverture à une exploitation du gaz de schiste au Québec, il nous apparaît légitime de se questionner sur l'impact de cette exploitation sur l'atteinte de l'objectif de réduction de GES du Québec.

Dans une étude sur le cycle de vie de l'exploitation du gaz naturel du CIRAIG¹⁰ réalisée pour le compte du Comité d'évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le gaz de schiste, on peut y lire ce qui suit :

À la lumière des résultats du CIRAIG et selon l'approche d'une moyenne annuelle, il appert que l'industrie du gaz de schiste pourrait contribuer à augmenter le bilan des émissions de GES du Québec de 3 % par année pour un scénario de déploiement à petite échelle et de 23,2 % par an pour un scénario à grande échelle avec un taux d'émissions fugitives de 3 %. Si on compare avec le secteur industriel, la filière du gaz de schiste pourrait contribuer à augmenter le bilan des émissions de GES de ce secteur de 9,1 % par année pour un scénario à petite échelle et de 70,4 % par an pour un scénario à grande échelle avec un taux d'émissions fugitives de 3 %. Ces données sont valables sur la durée de vie d'un puits de gaz de schiste retenue pour l'étude, soit 25 ans.

*Le fait de considérer des émissions fugitives de 0,5 % sur tout le cycle de vie du gaz de schiste québécois aurait pour effet de réduire les émissions de GES :
de 35 % comparativement à l'option à petite échelle, avec 1 % d'émissions fugitives;*

⁹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2010 et évolution depuis 1990. En ligne : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/ges/index.htm>

¹⁰ CIRAIG : Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services. Étude déposée auprès du Comité sur l'évaluation stratégique environnementale sur les gaz de schistes. En ligne : http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2013/11/Rapport-etude-GES1-1-et-EC2-3_CIRAIG.pdf

*de 73 % comparativement à l'option a petite échelle, avec 3 % d'émissions fugitives;
de 34 % comparativement à l'option a grande échelle, avec 1 % d'émissions fugitives;
de 72 % comparativement à l'option a grande échelle, avec 3 % d'émissions fugitives.¹¹*

De toute évidence, une production toute québécoise aurait un impact important sur le bilan global des GES et contribuerait à miner très sérieusement le respect de la cible visée.

Selon le CIRAIQ, le forage est l'activité qui contribue le plus aux impacts sur les changements climatiques, la santé les écosystèmes et les ressources. On retrouve notamment dans cette étape le camionnage, l'installation de l'équipement des plateformes, l'opération de fracturation, et le traitement des eaux de reflux.

Compte tenu que le gouvernement n'a pas encore présenté de plan global sur l'atteinte des objectifs de GES de 2020, Équiterre à peine à voir comment nous pourrions ajouter des sources d'émissions importantes tout en atteignant cet objectif.

Équiterre recommande que le PACC soit renforcé afin d'assurer que la cible du -20% d'ici 2020 soit atteinte.

5. LES EFFETS SUR L'OCCUPATION DU TERRITOIRE : MENACE SUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Dans son rapport sur le Développement durable de l'industrie des gaz de schiste¹², le BAPE soulignait l'importance agricole de la Vallée du St-Laurent entre Montréal et Québec, en particulier pour ce qui concerne le corridor visé par l'exploitation du gaz de schiste :

La majeure partie de la région des basses-terres du Saint-Laurent est constituée de terres agricoles parmi les meilleures du Québec et, dans les régions visées, 16 130 exploitations agricoles étaient enregistrées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation le 31 mars 2010. La proportion du territoire des MRC couvert par la zone agricole est de 86 % en Montérégie, de 66 % en Chaudière- Appalaches et de 93 % dans le Centre-du-Québec¹³.

Les incertitudes quand à la protection de la qualité de l'eau, en particulier des eaux de reflux des forages gaziers, incitent à une prudence extrême quand aux impacts négatifs sur le milieu agricole. Dans son Rapport, et dans les travaux visant l'occupation du territoire qu'il a commandé, le Comité ÉES sur le gaz

¹¹ Rapport Synthèse, Évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, Février 2014. Ch. 7. Les gaz à effet de serre. En ligne : <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/documentation/>

¹² Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec ; Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Rapport 273, février 2011.

¹³ Commission de protection du territoire agricole du Québec. Rapport annuel de gestion 2009-2010, 2010, 56 p.

de schiste constate que les impacts sur le territoire peuvent prendre une ampleur sans précédent¹⁴. Les opérations de camionnage, de forage et de fracturation impliquent une dégradation des chemins et un impact bien réel sur les communautés concernées. Compte tenu des restrictions actuelles concernant les zones humides, les rives des cours d'eau et le couvert forestier, nous sommes en droit de questionner si la menace sur l'autonomie alimentaire en vaut l'enjeu.

6. L'URGENCE D'AGIR : UN PROJET DE LOI-CADRE SUR LES HYDROCARBURES

Comme le projet de loi 37 présenté par le Parti Québécois n'a pas eu de suites en 2014, le Québec a besoin d'un projet de loi sur les hydrocarbures rapidement. Le seul fait d'entreprendre des forages prospectifs sur l'île d'Anticosti en 2014 justifie le besoin criant d'encadrement juridique.

Ce projet de loi devra avoir une portée large et couvrir tous les secteurs énergétiques au Québec, incluant toutes les activités liées au gaz de schiste. Sa durée dans le temps devra être assez longue afin de couvrir les phases d'exploration, de recherche et d'exploitation des hydrocarbures. Précédée par une EES ainsi que des consultations publiques pour les hydrocarbures qui n'ont toujours pas été évaluées telles que le passage des sables bitumineux en sol Québécois.

Spécifiquement sur les gaz et le pétrole de schiste, le projet de loi-cadre devra inclure des dispositions sur les forages stratigraphiques, qui incluent une part de fracturation, tant pour l'industrie des gaz de schiste mais également pour l'exploration du pétrole non conventionnel au Québec.

L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures ne sauraient aller de l'avant devant un manque évident de consensus social, d'informations techniques sur les filières et en l'absence d'un cadre réglementaire complet.

Équiterre considère que résultats de plus de deux années de travaux et de 73 études spécialisées commandées par le Comité ÉES¹⁵ doivent être pris en compte dans l'élaboration de ce projet de loi.

Equiterre recommande l'adoption d'une loi encadrant toutes activités d'exploration, d'exploitation, de transport et de distribution des hydrocarbures.

7. RECOMMANDATIONS

Plutôt que de se lancer dans l'exploration des gaz de schiste, le Québec doit se libérer des énergies fossiles et investir dans des énergies vertes. Plusieurs écrits démontrent les impacts positifs sur la création d'emplois et sur l'économie¹⁶.

¹⁴ Rapport Synthèse, Évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, Février 2014. Ch. 10.

¹⁵ Le Rapport de l'ÉES fut rendu public le lundi 19 février 2014.

De la même manière, notre organisme maintient sa position d'interdire les activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste. Équiterre demande au gouvernement la suspension de toutes les démarches dites exploratoires.

De plus, tant que le BAPE n'aura pas déposé son rapport de consultation sur les travaux de l'ÉES sur le gaz de schiste¹⁷, un moratoire sur toutes les opérations exploratoires concernant les gaz de schiste doit s'appliquer, non seulement dans les basses-terres du St-Laurent, mais sur l'ensemble du territoire. Cela dit, le besoin pour un projet de loi sur les hydrocarbures demeure criant et devra inclure un encadrement rigoureux gaz de schiste.

En résumé, voici les recommandations d'Équiterre:

- Interdire l'exploration ou l'exploitation de gaz ou de pétrole non-conventionnel sur l'ensemble du territoire québécois,
- Renforcer le PACC et s'assurer d'atteindre notre cible de – 20 % d'ici 2020
- Adopter une loi encadrant toutes activités d'exploration, d'exploitation, de transport et de distribution des hydrocarbures
- Investir davantage en efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables et décentralisées¹⁸.
- Viser l'indépendance complète du Québec aux énergies fossiles d'ici 2050.

¹⁶ Équiterre 2009. Libérer le Québec du pétrole, <http://www.equiterre.org/publication/pour-un-quebec-libere-du-petrole-en-2030-2009>, Équiterre 2010, Changer de direction, <http://www.equiterre.org/publication/changer-de-direction-chantier-en-amenagement-du-territoire-et-transport-des-personnes-20>, Blue Green Canada, 2012, More band for our buck, <http://bluegreencanada.ca/more-bang-for-our-buck>.

¹⁷ Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste. Évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste. En ligne : <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/documentation/>

¹⁸ Par énergie décentralisée nous faisons référence à l'autoproduction d'énergie renouvelable, tel que le solaire passif, photovoltaïque et thermique, les petites éoliennes, etc. L'énergie décentralisée agit comme une énergie complémentaire à l'énergie centralisée.